



Droit à l'expression ! Soutien à Mylène

La radicalisation ? Qui dispose aujourd'hui d'un recul ,d'une analyse , de données précisément établies qui nous permettraient de prévenir voire de lutter contre ce phénomène ?

Même les plus hauts responsables politiques ne s'accordent pas sur les actions à mener mais on demande au CPIP de s'investir activement , de devenir "réfèrent radicalisation " , tout ça sans pouvoir s'interroger , se questionner ?

Et bien pire , il est envisagé de sanctionner une collègue qui OSE soulever le débat ?!

Solidarité totale à Mylène qui puise encore la force de s'exprimer et qui assume des questions partagées par l'ensemble d'une profession .

A Béziers, le 16 novembre 2016

La CGT/SPIP34 Béziers